



Actions pour l'élevage de montagne

Pourquoi agir ?

Le Pays Basque est un territoire situé à l'ouest du département des Pyrénées-Atlantiques qui compte environ 300 000 habitants. La surface agricole utile couvre 83% du territoire avec principalement des prairies pâturées. 50 000 ha de montagne sont destinés à l'estive. L'élevage concerne plus de 85% des 4800 fermes. Les principales productions sont les ovins lait et bovins viande. Des systèmes caprins, équin, porcins et volailles (canards gras) sont également présents de manière plus marginale. Les productions végétales se concentrent principalement sur l'herbe, 89% des productions, puis le maïs, même si les productions fruitières et maraichères tendent à se développer.

En 2012, dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, le Conseil des élus du Pays Basque a répondu à l'appel à projets de l'ADEME, afin de déployer l'outil ClimAgri®. Cette démarche s'inscrit dans le projet territorial « Pays Basque 2020 », visant à promouvoir le développement durable du territoire. L'entreprise associative toulousaine Solagro, aidée par l'association locale EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara), a mené le diagnostic, sous la supervision du comité de pilotage.



Conseil des Elus du Pays Basque
Euskal Herriko Hautetsen Kontseilua

Chiffres clés



173.000 ha

Surface agricole. 83% du territoire dont 90% de prairies.



48 ktep⁽¹⁾

Énergie consommée par l'agriculture. 57% d'énergie indirecte.



890 kteq
CO₂⁽²⁾

Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (GES). 60% sous forme de méthane



104 000
personnes

Performance nourricière. Nombre de personnes dont les besoins alimentaires en énergie sont couverts par la production agricole du territoire.



Confédération Paysanne du Pays Basque

60% des émissions de gaz à effet de serre sont du méthane provenant des élevages de ruminants.

Poser le bon diagnostic

L'énergie consommée par l'agriculture basque s'élève à 48 ktep/an, provenant en grande partie de l'importation et de la fabrication des aliments pour animaux ainsi que de la fabrication des engrais azotés (énergie indirecte). L'énergie directe (43 %) provient principalement de la consommation de fioul par les tracteurs, et de l'usage d'électricité pour les blocs de traite et l'irrigation. Par rapport à la ferme France, marquée par des consommations liées aux grandes cultures, la ferme basque est peu énergivore. En revanche, elle rejette plus de GES, surtout du méthane provenant des élevages ovins et bovins. Ainsi, sur 890 kteq CO₂ de GES, 60 % sont émis sous forme de méthane, provenant de la fermentation entérique surtout mais aussi de la gestion des effluents d'élevage. Le N₂O provenant de la fabrication et de la volatilisation après l'épandage d'engrais azotés est responsable de 25 % des GES. L'importation d'aliments pour le bétail ainsi que la consommation de fioul et d'électricité génèrent 16 % de GES sous forme de CO₂. Les 50 000 ha de forêts privées représentent un potentiel de production de bois-énergie de 50 000 tep/an, qui couvrirait 100 % de la consommation d'énergie des secteurs agricole et forestier du territoire.

(1) kilo-tonne équivalent pétrole

(2) kilo-tonne équivalent CO₂



La collectivité souhaite augmenter l'autonomie protéique et fourragère des élevages.

Les leviers d'amélioration pour le territoire

En s'appuyant sur le diagnostic ClimAgri®, le Conseil des élus en lien avec les acteurs du Pays Basque a pu identifier les leviers suivants :

- ▶ Valoriser le bois énergie de la forêt basque
- ▶ Réaliser des économies d'énergie à la ferme : banc d'essais tracteurs, éco-conduite, réduction de la consommation des blocs de traite
- ▶ Développer la méthanisation à la ferme
- ▶ Optimiser la gestion des prairies afin de réduire l'utilisation de l'azote
- ▶ Gagner en autonomie pour l'alimentation du bétail (plan protéine Pays Basque)
- ▶ Favoriser l'usage de semences locales plus adaptées au terroir
- ▶ Diversifier la ferme basque en mettant en adéquation l'offre et la demande locale (circuits courts)
- ▶ Soutenir l'installation d'agriculteurs par le développement des « couveuses »
- ▶ Protéger le foncier agricole en développant des outils de gestion et en définissant des baux environnementaux

Les bénéfices cumulés conduisent à une réduction énergétique de 26 % et à une baisse de 29 % des GES.

Perspectives

Le Pays Basque a été labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » par le Ministère de l'écologie, en février 2015. Ce label permettra d'accompagner des actions issues de la démarche ClimAgri®. Des projets sont déjà lancés : le collectif d'agriculteurs de la SCIC de Sugarai a été spécialement créé pour valoriser le bois local. En complément, la Communauté de communes de Soule travaille au développement de réseaux de chaleur collectifs au bois. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive et BLÉ (CIVAM local bio) ont engagé une réflexion pour développer l'agriculture biologique afin de préserver à la qualité de l'eau. La coopérative Elgarekin porte un projet d'installation d'une unité de séchage solaire de luzerne. Le Conseil des élus va poursuivre cette dynamique collective pour approfondir des sujets tels que la méthanisation.

Partenaires

ADEME, Chambre d'agriculture 64, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, mais aussi éleveurs, coopératives, agriculture biologique, AMAP.

Témoignage

SYLVIANE ALAUX

Députée de la 6^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques



Chargée des dossiers climat et énergie au Conseil des Élus

Pourquoi avoir engagé la démarche ClimAgri® ?

Le dispositif Conseil des élus / Conseil de développement porte le projet « Pays Basque 2020 » visant une agriculture durable capable de faire vivre décemment les exploitants de son territoire. Nous avons été soucieux d'engager la démarche ClimAgri®, afin d'élaborer une stratégie de contribution aux objectifs Climat Energie du PCET Pays Basque et bâtir un plan d'actions visant une agriculture et une sylviculture vivante, dynamique et adaptable.

Quelle fut la dynamique ?

Conscients que cette démarche constitue aujourd'hui une feuille de route claire pour les secteurs impliqués dans la dynamique de transition écologique, tous les acteurs ont participé de manière assidue aux comités partenariaux et aux groupes de travail qui ont jalonné l'élaboration de l'ensemble du plan d'actions.

Conseil des élus du Pays Basque 64 - Bayonne

Maité Gonzalez
05 59 25 38 94

m.gonzalez@lurraldea.net

ClimAgri® en bref

Créé par l'ADEME, ClimAgri® est un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et de la forêt, à l'échelle des territoires. Un diagnostic partagé par les acteurs, permet une analyse objective des enjeux du territoire, l'identification des priorités d'actions, la réalisation de simulations pour finalement définir ensemble un plan d'actions.

www.ademe.fr/climagri